

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-USAGE : COMMUNE DE SAINT-USAGE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21210577900012

POSTE COMPTABLE : SGC DE NUITS-SAINT-GEORGES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	34
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	36
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	39
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	46
B3.1 - Etat des provisions constituées	47
B3.2 - Etalement des provisions	49
B4 - Etat des charges transférées	50
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	51
B6 - Prêts	52
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	53
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	54
B7.3 - Etat des emprunts garantis	55
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	56
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	57
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	58
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	59
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	60
B9 - Etat du personnel	61
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	64
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	65
B11.2 - Liste des établissements publics créés	66
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	67
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	68
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	69
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	71
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	72
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	73
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	74
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	75
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	76
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	78

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1362

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	589,78
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	686,30
3	Dépenses d'équipement brut / population	187,18
4	Encours de dette / population (2) (3)	431,37
5	DGF / population	63,73
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,4459
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	1,0640
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,2727
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,6285
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,1406

(1) À renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1564 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES
MODALITÉS DE VOTE DU BUDGETI
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

I - INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)		C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				Résultat ou solde (A) (2)
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00 (3)	0,00	A2	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00 (4)	0,00	A3	0,00

	RESTES A REALISER N-1				Solde (B)
	Dépenses		Recettes		
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
 (2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.
 (5) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	C3
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1066)	454 248,00	650 964,85
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 196 716,85	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		650 964,85	650 964,85
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 096 128,79	812 751,35
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 283 377,44
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 096 128,79	1 096 128,79
TOTAL DU BUDGET (4)		1 747 093,64	1 747 093,64

(1) A savoir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées ni non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	13 200,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	246 683,14	0,00	255 400,00	255 400,00	255 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		259 883,14	0,00	262 900,00	262 900,00	262 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	164 872,77	0,00	191 348,00	191 348,00	191 348,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		164 872,77	0,00	191 348,00	191 348,00	191 348,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		424 755,91	0,00	454 248,00	454 248,00	454 248,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	4 728,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		4 728,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	429 483,91	0,00	454 248,00	454 248,00	454 248,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	196 716,85
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	650 964,85
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	98 349,86	0,00	44 073,12	44 073,12	44 073,12
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	30 473,34	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		128 823,20	0,00	44 073,12	44 073,12	44 073,12
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	48 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	125 936,05	0,00	196 716,85	196 716,85	196 716,85
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	7 348,00	7 348,00	7 348,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	122 000,00	122 000,00	122 000,00
Total des recettes financières		173 936,05	0,00	352 064,85	352 064,85	352 064,85
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		302 759,25	0,00	396 137,97	396 137,97	396 137,97

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	281 176,53		251 688,64	251 688,64	251 688,64
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	3 104,50		3 138,24	3 138,24	3 138,24
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		284 281,03		254 826,88	254 826,88	254 826,88

TOTAL	587 040,28	0,00	650 964,85	650 964,85	650 964,85
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	650 964,85
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

254 826,88

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) À servir uniquement lorsque la collectivité affectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	214 173,34	0,00	324 760,40	324 760,40	324 760,40
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	266 496,88	0,00	360 250,00	360 250,00	360 250,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	37 135,83	0,00	146 091,51	146 091,51	146 091,51
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		517 805,85	0,00	831 101,91	831 101,91	831 101,91
66	Charges financières	11 000,00	0,00	9 100,00	9 100,00	9 100,00
67	Charges spécifiques (3)	600,00	0,00	600,00	600,00	600,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		500,00	500,00	500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		529 405,85	0,00	841 301,91	841 301,91	841 301,91

023	Virement à la section d'investissement (4)	281 176,53		251 688,64	251 688,64	251 688,64
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		3 138,24	3 138,24	3 138,24
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		281 176,53		254 826,88	254 826,88	254 826,88

TOTAL	810 582,38	0,00	1 096 128,79	1 096 128,79	1 096 128,79
--------------	-------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 096 128,79
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT
II
C2
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 660,00	0,00	16 600,00	16 600,00	16 600,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	144 053,84	0,00	187 427,61	187 427,61	187 427,61
731	Fiscalité locale	311 545,00	0,00	323 654,00	323 654,00	323 654,00
74	Dotations et participations (3)	2 755,00	0,00	167 850,00	167 850,00	167 850,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	113 500,00	0,00	117 000,00	117 000,00	117 000,00
Total des recettes de gestion courante		639 513,84	0,00	812 531,61	812 531,61	812 531,61
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,74	0,74	0,74
77	Produits spécifiques (3)	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		219,00	219,00	219,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		647 513,84	0,00	812 751,35	812 751,35	812 751,35

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	647 513,84	0,00	812 751,35	812 751,35	812 751,35
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	283 377,44
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 096 128,79
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	254 826,88
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	191 348,00	0,00	191 348,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	7 500,00	0,00	7 500,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	255 400,00	0,00	255 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		454 248,00	0,00	454 248,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	196 716,85
--	-------------------

-

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	650 964,85
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	324 760,40		324 760,40
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	360 250,00		360 250,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	146 091,51	0,00	146 091,51
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	9 100,00	0,00	9 100,00
67	Charges spécifiques (9)	600,00	0,00	600,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	500,00	3 138,24	3 638,24
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		251 688,64	251 688,64
Dépenses de fonctionnement – Total		841 301,91	254 826,88	1 096 128,79

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

-

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 096 128,79
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.


(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opératoires.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Envoyé en préfecture le 03/03/2023
Reçu en préfecture le 03/03/2023
Publié le
ID : 021-212105779-20230302-BP2023R-BF



- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autorisation d'exploitation.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE - RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	26 000,00	0,00	26 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	44 073,12	0,00	44 073,12
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 348,00	0,00	7 348,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 138,24	3 138,24
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		251 688,64	251 688,64
024	Produits des cessions d'immobilisations	122 000,00		122 000,00
Recettes d'investissement - Total		199 421,12	254 826,88	454 248,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT**196 716,85**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**650 964,85****RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	16 600,00		16 600,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	187 427,61		187 427,61
731	Fiscalité locale	323 654,00		323 654,00
74	Dotations et participations (8)	167 850,00		167 850,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	117 000,00	0,00	117 000,00
76	Produits financiers	0,74	0,00	0,74
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	219,00	0,00	219,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		812 751,35	0,00	812 751,35

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**283 377,44**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**1 096 128,79**



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Cas chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		429 483,91	0,00	0,00	454 248,00	454 248,00	0,00	454 248,00	454 248,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 200,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	246 683,14	0,00	0,00	255 400,00	255 400,00	0,00	255 400,00	255 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		259 883,14	0,00	0,00	262 900,00	262 900,00	0,00	262 900,00	262 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	164 872,77	0,00		191 348,00	191 348,00		191 348,00	191 348,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		164 872,77	0,00	0,00	191 348,00	191 348,00	0,00	191 348,00	191 348,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		424 755,91	0,00	0,00	454 248,00	454 248,00	0,00	454 248,00	454 248,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	4 728,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 728,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	196 716,85
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	650 964,85
---	-------------------

(1) Voir état I/B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – Vue d'ensemble – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		481 104,23	0,00	454 248,00	454 248,00	454 248,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	98 349,86	0,00	44 073,12	44 073,12	44 073,12
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaires)	30 473,34	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		128 823,20	0,00	44 073,12	44 073,12	44 073,12
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	48 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	7 348,00	7 348,00	7 348,00
16	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	122 000,00	122 000,00	122 000,00
Total des recettes financières		48 000,00	0,00	155 348,00	155 348,00	155 348,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		176 823,20	0,00	199 421,12	199 421,12	199 421,12
021	Virement de la section de fonctionnement	281 176,53		251 688,64	251 688,64	251 688,64
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	3 104,50		3 138,24	3 138,24	3 138,24
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		284 281,03		254 826,88	254 826,88	254 826,88
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)						0,00
Affectation au compte 1068 (8)						196 716,85
Total des recettes d'investissement cumulées						650 964,85

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 « DF 042 »).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2924.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

III - VOTE DU BUDGET									III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE									A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
TOTAL		429 483,91	0,00	0,00	454 248,00	454 248,00	0,00	454 248,00	454 248,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 200,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	13 200,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	246 683,14	0,00	0,00	255 400,00	255 400,00	0,00	255 400,00	255 400,00
2112	Terrains de voirie	85 859,38	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		48 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
2132	Bâtiments privés	54 951,76	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
2151	Réseaux de voirie	66 639,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
2152	Installations de voirie	7 455,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00		7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
2158	Autres inst. matériel, outill. techniques	9 550,00	0,00		54 000,00	54 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00
2182	Matériel de transport	700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	773,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 755,00	0,00		10 700,00	10 700,00	0,00	10 700,00	10 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	259 833,14	0,00	0,00	262 900,00	262 900,00	0,00	262 900,00	262 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	164 872,77	0,00		191 348,00	191 348,00		191 348,00	191 348,00
1641	Emprunts en euros	164 872,77	0,00		184 000,00	184 000,00		184 000,00	184 000,00

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00		7 348,00	7 348,00		7 348,00	7 348,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régle)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		164 872,77	0,00	0,00	191 348,00	191 348,00	0,00	191 348,00	191 348,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		424 755,91	0,00	0,00	454 248,00	454 248,00	0,00	454 248,00	454 248,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2183	Matériel informatique	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	4 728,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	4 728,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 728,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042)

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 234 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.1****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
130	équipement informatique mairie		19 764,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
137	ACQUISITION MATERIEL SCOLAIRE		33 203,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
142	CHAUDIERE Logement communaux		124 515,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
146	SICECO		8 453,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
151	Réseaux eaux pluviales		160 530,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
163	Chemin de la Cour -		119 422,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	FRAIS D'ETUDE P.L.U.		251,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			183 189,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III - VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 130
LIBELLE : équipement informatique mairie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
		18 329,56	a	0,00	b
			0,00	0,00	0,00
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 453,80	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	5 453,80	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 875,76	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	12 875,76	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 137
LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL SCOLAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		33 203,27	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 203,27	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	323,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	13 902,34	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	18 709,03	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	268,90	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****AZ.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 142
LIBELLE : CHAUDIERE Logement communaux
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		11 982,20	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 982,20	0,00	0,00	0,00
2132	Bâtiments privés	9 708,20	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 274,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		9 273,21	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	9 273,21	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	9 273,21	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 151
LIBELLE : Réseaux eaux pluviales
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		224 442,74	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	24 442,74	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	6 736,11	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (4)		200 000,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	200 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 163
LIBELLE : Chemin de la Cour -
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		119 422,81	a	0,00	b
			0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	119 422,81	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	110 793,90	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	8 628,91	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		105 026,66	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	105 026,66	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	105 026,66	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 171
LIBELLE : Isolation batiments communaux
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

AZ.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2031
LIBELLE : FRAIS D'ETUDE P.L.U.
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		251,16	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	251,16	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	251,16	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
TOTAL	461 104,23	0,00	454 248,00	454 248,00	454 248,00	III = I + II
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 139)	98 349,86	0,00	44 073,12	44 073,12	44 073,12
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	44 902,16	0,00	20 266,92	20 266,92	20 266,92
1322	Subv. non transf. Régions	8 739,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	44 339,56	0,00	23 806,20	23 806,20	23 806,20
1338	Autres fonds équip. transférables	369,15	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	30 473,34	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	30 473,34	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		128 823,20	0,00	44 073,12	44 073,12	44 073,12
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	48 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
10222	FCTVA	27 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
10226	Taxe d'aménagement	21 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	7 348,00	7 348,00	7 348,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	7 348,00	7 348,00	7 348,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	122 000,00	122 000,00	122 000,00
Total des recettes financières		48 000,00	0,00	155 348,00	155 348,00	155 348,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		176 823,20	0,00	199 421,12	199 421,12	199 421,12
021	Virement de la section de fonctionnement	291 176,53		251 688,64	251 688,64	251 688,64
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	3 104,50		3 138,24	3 138,24	3 138,24
28041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	441,56		442,39	442,39	442,39
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	2 662,92		1 313,00	1 313,00	1 313,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00		1 188,44	1 188,44	1 188,44
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		194,41	194,41	194,41
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
13148	Subv. transf. Autres communes	0,00		0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée 	TOTAL (RAR N-1 + Vote) = I + II
Total des recettes d'ordre	284 281,83		254 826,88	254 826,88	254 826,88

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 195, 168 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes «écrites en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement».

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R) 040 = DF 042.

(7) Les comptes 15, 25, 33, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI) 041 = RI 041.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

III - VOTE DU BUDGET										III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										B
DEPENSES										
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
			I	0,00	1 096 128,79	1 096 128,79	0,00	1 096 128,79	1 096 128,79	
TOTAL		810 582,38	0,00	0,00	1 096 128,79	1 096 128,79	0,00	1 096 128,79	1 096 128,79	
011	Charges à caractère général (3)	214 173,34	0,00	0,00	324 760,40	324 760,40	0,00	324 760,40	324 760,40	
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	266 496,68	0,00		360 250,00	360 250,00		360 250,00	360 250,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courantes (sauf 6586) (3)	37 136,83	0,00	0,00	146 091,51	146 091,51	0,00	146 091,51	146 091,51	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses de gestion des services		517 805,85	0,00	0,00	831 101,91	831 101,91	0,00	831 101,91	831 101,91	
66	Charges financières	11 000,00	0,00		9 100,00	9 100,00		9 100,00	9 100,00	
67	Charges spécifiques (3)	600,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			500,00	500,00		500,00	500,00	
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00						
Total des dépenses financières		11 600,00	0,00	0,00	10 200,00	10 200,00		10 200,00	10 200,00	
Total des dépenses réelles		529 405,85	0,00	0,00	841 301,91	841 301,91	0,00	841 301,91	841 301,91	
023	Virement à la section d'investissement	281 176,53			251 688,64	251 688,64		251 688,64	251 688,64	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			3 138,24	3 138,24		3 138,24	3 138,24	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre		281 176,53			254 826,88	254 826,88		254 826,88	254 826,88	
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)										0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées										1 096 128,79

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

Envoyé en préfecture le 03/03/2023

Reçu en préfecture le 03/03/2023

Publié le



ID : 021-212105779-20230302-BP2023R-BF

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	647 513,84	0,00	812 751,35	812 751,35	812 751,35
013	Altérations de charges (2)	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 660,00	0,00	16 600,00	16 600,00	16 600,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	144 053,84	0,00	187 427,61	187 427,61	187 427,61
731	Fiscalité locale	311 545,00	0,00	323 654,00	323 654,00	323 654,00
74	Dotations et participations (2)	2 755,00	0,00	167 850,00	167 850,00	167 850,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	113 500,00	0,00	117 000,00	117 000,00	117 000,00
	Total des recettes de gestion des services	639 513,84	0,00	812 531,61	812 531,61	812 531,61
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,74	0,74	0,74
77	Produits spécifiques (2)	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	219,00	219,00	219,00
	Total des recettes financières	8 000,00	0,00	219,74	219,74	219,74
	Total des recettes réelles	647 513,84	0,00	812 751,35	812 751,35	812 751,35
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7) 283 377,44

Total des recettes de fonctionnement cumulées 1 096 128,79

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 042).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 778 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

III - VOTE DU BUDGET										III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE										B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
			I			II			III = I + II	
TOTAL		810 582,38	0,00	0,00	1 096 128,79	1 096 128,79	0,00	1 096 128,79	1 096 128,79	
011	Charges à caractère général (4)	214 173,34	0,00	0,00	324 760,40	324 760,40	0,00	324 760,40	324 760,40	
60611	Eau et assainissement	3 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	
60612	Energie Électricité	36 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	
60621	Combustibles	55 000,00	0,00		46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	
60622	Carburants	3 250,00	0,00		3 150,00	3 150,00	0,00	3 150,00	3 150,00	
60631	Fournitures d'entretien	1 200,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00	
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	
60633	Fournitures de voirie	3 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00	
60636	Vêtements de travail	1 300,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
6067	Fournitures scolaires	5 800,00	0,00		5 800,00	5 800,00	0,00	5 800,00	5 800,00	
6068	Autres matières et fournitures	2 400,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00	
611	Contrats de prestations de services	3 600,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00	
613	Locations	0,00	0,00		27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	7 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 300,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	
615231	Entretien, réparations voiries	18 500,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 300,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
6156	Maintenance	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
6161	Multirisques	9 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
6168	Autres primes d'assurance	6 000,00	0,00		19 510,40	19 510,40	0,00	19 510,40	19 510,40	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00		6 200,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00	
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00	
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
62878	Remb. frais à des tiers	26 023,34	0,00		26 500,00	26 500,00	0,00	26 500,00	26 500,00	
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	266 496,68	0,00		360 250,00	360 250,00		360 250,00	360 250,00
6218	Autre personnel extérieur	27 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00		28 000,00	28 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00		5 250,00	5 250,00		5 250,00	5 250,00
6411	Personnel titulaire	130 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
6413	Personnel non titulaire	35 496,68	0,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
64168	Autres emplois aidés	74 000,00	0,00		36 500,00	36 500,00		36 500,00	36 500,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00		72 000,00	72 000,00		72 000,00	72 000,00
6470	Autres charges sociales	0,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	37 135,83	0,00	0,00	146 091,51	146 091,51	0,00	146 091,51	146 091,51
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6553	Service d'incendie	35 000,00	0,00		36 500,00	36 500,00	0,00	36 500,00	36 500,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		9 374,26	9 374,26	0,00	9 374,26	9 374,26
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	935,83	0,00		6 717,25	6 717,25	0,00	6 717,25	6 717,25
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		517 805,85	0,00	0,00	831 101,91	831 101,91	0,00	831 101,91	831 101,91
66	Charges financières	11 000,00	0,00		9 100,00	9 100,00		9 100,00	9 100,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 000,00	0,00		8 100,00	8 100,00		8 100,00	8 100,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
67	Charges spécifiques (4)	600,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	600,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			500,00	500,00		500,00	500,00

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			500,00	500,00		500,00	500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		11 600,00	0,00	0,00	10 200,00	10 200,00		10 200,00	10 200,00
Total des dépenses réelles		529 405,85	0,00	0,00	841 301,91	841 301,91	0,00	841 301,91	841 301,91
023	Virement à la section d'investissement	281 176,53			251 688,64	251 688,64		251 688,64	251 688,64
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			3 138,24	3 138,24		3 138,24	3 138,24
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			3 138,24	3 138,24		3 138,24	3 138,24
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		281 176,53			254 826,88	254 826,88		254 826,88	254 826,88

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE croquant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 043) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 575 et 576 (cf. chapitre 024 « produits des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à inscrire les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	647 513,84	0,00	812 751,35	812 751,35	812 751,35
013	Atténuations de charges (3)	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb. charges sécu. sociale et prévoyance	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 660,00	0,00	16 600,00	16 600,00	16 600,00
7025	Taxes d'affouage	800,00	0,00	850,00	850,00	850,00
7032	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00
70688	Autres prestations de services	750,00	0,00	750,00	750,00	750,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	500,00	0,00	550,00	550,00	550,00
70878	Remb. frais par des tiers	600,00	0,00	3 550,00	3 550,00	3 550,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	10,00	0,00	6 800,00	6 800,00	6 800,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	144 053,84	0,00	187 427,61	187 427,61	187 427,61
73211	Attribution de compensation	144 053,84	0,00	144 053,84	144 053,84	144 053,84
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	43 373,77	43 373,77	43 373,77
731	Fiscalité locale	311 545,00	0,00	323 654,00	323 654,00	323 654,00
73111	Impôts directs locaux	310 045,00	0,00	321 104,00	321 104,00	321 104,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	1 550,00	1 550,00	1 550,00
7318	Autres	1 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 755,00	0,00	167 850,00	167 850,00	167 850,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	52 404,00	52 404,00	52 404,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	19 520,00	19 520,00	19 520,00
741127	DNP des communes	0,00	0,00	14 877,00	14 877,00	14 877,00
744	FCTVA	2 255,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
74718	Autres participations Etat	200,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7478	Participation Autres organismes	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens. exonération taxe habitation	0,00	0,00	63 549,00	63 549,00	63 549,00
7488	Autres attributions et participations	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	113 500,00	0,00	117 000,00	117 000,00	117 000,00
752	Revenus des immeubles	113 000,00	0,00	117 000,00	117 000,00	117 000,00
7588	Autres produits divers gestion courante	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	639 513,84	0,00	812 531,61	812 531,61	812 531,61
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,74	0,74	0,74
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,74	0,74	0,74

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
77	Produits spécifiques (3)	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		219,00	219,00	219,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou.	0,00		219,00	219,00	219,00
Total des recettes réelles		647 613,64	0,00	812 751,35	812 751,35	812 751,35
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir MIA I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et D17.

(4) Cf. définitives du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune révision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destinée à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – RÉPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – RÉPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
2009/031	DESSAINT MICHEL	390,86	0,00	5	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00
2010/001	GAMEL KATIA	421,39	0,00	5	3,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00
2011/001	LE GUILLE PHILIPPE	255,00	0,00	6	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00
2012/001	BOULANGERIE LA GARE D'EAU	500,00	0,00	6	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00
2012/002	BOULANGERIE LA GARE D'EAU	180,00	0,00	5	0,00				0,00		0,200	0,00	0,00	0,00
2016/001	REVENU PATRICK	555,00	0,00	6	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00
2018/001	NAUD JEAN-PAUL et CHANTAL	454,31	0,00	6	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00
2018/002	CAMELIA	434,40	0,00	5	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00
2018/003	BELLILA ROUCHI et NOELIE	500,00	0,00	8	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00
2018/004	JAYE FRANCK ET SANDRINE	552,38	0,00	6	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00
2019/001	BROCDT Gilles	455,30	0,00	5	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00
2020/001	CORDIER Jean-Florent	188,00	0,00	8	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
2022002	FAYRE el RICHARD Tom et Valentin	454,39	0,00	6	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00
2022003	MILLOT Michel	425,78	0,00	6	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00
2022001	COURBEZ Nathalie	480,00	0,00	6	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00
2022002	CLEMENT FABRIEN	225,00	0,00	6	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,00
TOTAL (F)		7 347,39	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		7 347,39	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couverte et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 769.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis		
L	Agencement, aménagement de bâtiments	15	31/03/2023
L	Autres	3	31/03/2023
L	Frais relatifs urbanisme	10	31/03/2023
L	Installations de voirie	20	31/03/2023
L	Matériels classiques	6	31/03/2023

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV - ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						B3.1
PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 03/03/2023

Reçu en préfecture le 03/03/2023

Publié le



ID : 021-212105779-20230302-BP2023R-BF

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

(1) Provision nouvelle ou aboement d'une provision déjà constituée

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Eter des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annulé à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016 Contrats de crédit-bail (2)	98 919,00	74 815,20	98 919,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Recette gravée d'affectation spéciale (2)		0,00	
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes gravées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profit d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (5)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : prêt à taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	190 817,58
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	190 817,58
Recettes réelles de fonctionnement	II	812 751,35
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	23,48

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2262-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur le total du contrat	Montant des redevances restant à courir						
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)	
Crédits-bails mobiliers												
Leasing photocopieur	2022	Bourgogne Repra DUAC	5	59 400,00	59 400,00	10 800,00	10 900,00	10 800,00	10 800,00	0,00	43 200,00	
Renault Master pour les techniques	2022	DUAC	5	39 519,00	39 519,00	7 903,80	7 903,80	7 903,80	7 903,80	0,00	31 615,20	
Crédits-bails immobiliers						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total						98 919,00	98 919,00	18 703,80	18 703,80	18 703,80	18 703,80	74 815,20

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	87,6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N.
(2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N.
(3) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des autres collectivités publiques.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.7
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE				
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité soumet un niveau de détail plus fin que dans la présentation ci-dessus.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.



COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - SUBVENTIONS VERSEES	88

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00
657362	N°1 CCAS 2021		CCAS SAINT USAGE	Etablissement de droit public	0,00
657362	N°2 CCAS 2022		CCAS SAINT USAGE	Etablissement de droit public	0,00
657362	N°3 CCAS 2023		CCAS SAINT USAGE	Etablissement de droit public	0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ÉTAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINC. 2EME CL. ÉTAB. ENSEIGN.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		3,00	2,00	5,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT850102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	RENUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (B)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) RENUNERATION : Référence à un indice brut (Indiquer le niveau de l'indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts (réviser l'ensemble des éléments de la rémunération bruts annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP):
332-25-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée initiale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont le quota de travail est inférieur à 50 %.
332-8-6* : Emplois des communes (> 2 000 hab.) et des groupements de communes (> 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé au qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné renjail avant l'échéance de son contrat les conditions fonctionnelles mentionnées à l'article L. 332-10.
328-332 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L328 et L.352).
343-1-333-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Adressé

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats allés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
09/03/2021 -	HABELLIS SA HLM	Etablissement public	social	290 944,53
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics rattachés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie maitrisée, ...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Communauté de Communes RIVES DE SAONE			0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont des véritables établissements publics et doivent être recensées dans cet état.



COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régime à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		184 000,00	I 184 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		184 000,00	184 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	184 000,00	184 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	184 000,00	0,00	196 716,85	380 716,85

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		402 826,88	III 402 826,88
Ressources propres externes de l'année (a)		26 000,00	26 000,00
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	7 000,00	7 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	19 000,00	19 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		376 826,88	376 826,88
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031		0,00	0,00
28041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	442,39	442,39
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	1 313,00	1 313,00
28041581		0,00	0,00
28041582		0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	1 188,44	1 188,44
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	194,41	194,41
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	122 000,00	122 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	251 688,64	251 688,64

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	402 826,88	0,00	0,00	196 716,85	599 543,73

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 380 716,85
Ressources propres disponibles	IV 599 543,73
Solde	V = IV - II (8) 218 826,88

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	IV
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.



COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part communale des ressources							
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL		0,00	0,00		0,00	0,00	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, déclarées et imputées, affectées à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement affectées à l'exercice de la compétence susmentionnée.

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Recettes issues de la TEOM	0,00
	Dotations et participations reçues	0,00
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

Envoyé en préfecture le 03/03/2023

Reçu en préfecture le 03/03/2023

Publié le



ID : 021-212105779-20230302-BP2023R-BF

COMMUNE DE SAINT-USAGE - Principal - BP - 2023

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 03/03/2023

Reçu en préfecture le 03/03/2023

Publié le



ID : 021-212105779-20230302-BP2023R-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :

Pour : 11

Contre : 3

Abstentions : 0

Date de convocation : 23/02/2022

Présenté par le Maire (1),
A Saint-Usage, le 02/03/2023



V. Hostalier

Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Saint-Usage, le 02/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

M. BOULAHYA Rachid	
M. CAKIR Suayib	Présente à M. Cartier
M. ERTUGRUL Ali	
M. GANÉE Roger	
M. IMBERT Alain	
M. MATHELIN Jean	
M. POILLOT Jérémy	
Mme CONSTANTIN Martine	
Mme HOSTALIER Valérie	
Mme HUMBLLOT Valérie	
Mme IMBERT Stéphanie	
Mme LABELLE Aurélie	
Mme MARTZLOFF Laetitia	
Mme. CARTIER Marie-Laure	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/03/2023, et de la publication le 03/03/2023

A Saint-Usage, le 03/03/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



V. Hostalier
Maire

Envoyé en préfecture le 03/03/2023

Reçu en préfecture le 03/03/2023

Publié le



ID : 021-212105779-20230302-BP2023R-BF

